

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**  
**TENUE LE 14 SEPTEMBRE 2022 À 18 H AU CAMPUS DE ROUYN-NORANDA**  
**CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

**Présences**

Sylvain Blais, directeur général	Chantal Hamelin (à distance)
Amélie Brouillard (à distance)	Katrine Lévesque
Mélanie Brunette, vice-présidente	Isabelle Métivier
Isabelle Chartrand	Mélissa Tardif
Sébastien Fortin	Geneviève Tremblay
Évelyne Grenier-Ouimette (à distance)	Ghislain Vallée

**Absences**

Pierre Deshaies	Florence Julien
Manon Fortier	Félix-Antoine Lafleur
Karl Guimond	Guillaume Marquis, président
Klaude Hallé	Vincent Perreault

**Observateurs**

Steve Audet, coordonnateur des communications et du recrutement  
Claude Boutet, enseignant informatique  
Nicole Fortier, agente de soutien administratif  
Diane Landriault, secrétaire générale  
Philippe Marquis, enseignant Travail social  
Sylvie Nicol, enseignante Travail social  
Kathleen Slobodian, directrice Service des affaires étudiantes et des communications

**Invitées**

Fanny Bernèche, directrice des services financiers et de l'approvisionnement  
Mireille Hubert, directrice adjointe par intérim à la direction des études  
Kathleen Longpré, directrice des ressources humaines

**Assistance**

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée. Mélanie Brunette, vice-présidente du conseil, animera la rencontre en remplacement du président.

L'arrivée de deux nouveaux membres au conseil est soulignée, il s'agit de Klaude Hallé, représentante du personnel de soutien et de Sébastien Fortin, représentant du personnel enseignant.

Les membres suivants ont remis leur démission : Yannick Dyell, Marie-Soleil Malo, Joseph Eid et Jason Yergeau.

Par ailleurs, Ghislain Vallée assiste à sa dernière séance du conseil.

**2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE**

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de Isabelle Chartrand, appuyée par Sébastien Fortin, il est unanimement résolu **d'adopter l'ordre du jour après ajout du point 7.1.2 « Position du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (SEECAT) concernant la qualité de l'air à Rouyn-Noranda ».**

**PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**4.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 JUIN 2022 ET DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 23 AOÛT 2022**

Sur une proposition de Ghislain Vallée, appuyée par Geneviève Tremblay, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 21 juin 2022.**

Sur une proposition de Isabelle Chartrand, appuyée par Sébastien Fortin, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil d'administration tenue le 23 août 2022.**

#### 4.2. DÉPÔT DU TABLEAU DES SUIVIS ET DU TABLEAU DES SUJETS RÉCURRENTS

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose le tableau des suivis et le tableau des sujets récurrents.

### PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

#### 5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

##### 5.1. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 21 JUIN 2022 ET DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2022

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose à titre d'information, les procès-verbaux de la réunion ordinaire du comité exécutif du 21 juin 2022 et de la réunion extraordinaire du 6 septembre 2022.

### PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

#### 6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

### PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

#### 7. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

##### 7.1. QUALITÉ DE L'AIR À ROUYN-NORANDA - DEMANDE D'APPUI DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres de la demande de la Ville de Rouyn-Noranda qui sollicite un appui du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue dans ses démarches auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

CA-3450

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la Ville de Rouyn-Noranda pour demander au Gouvernement du Québec de resserrer les délais de délivrance du certificat d'autorisation par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et de réaliser un plan d'action interministériel centré sur la santé des citoyennes et des citoyens de Rouyn-Noranda dans un délai de 6 mois;

CONSIDÉRANT QUE l'assainissement de la qualité de l'air à Rouyn-Noranda a fait l'objet de recommandations par la Direction nationale de la santé publique;

CONSIDÉRANT QUE le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue souscrit aux recommandations de la Direction nationale de la santé publique puisqu'il ne détient pas l'expertise en ce domaine;

CONSIDÉRANT QUE le Cégep est soucieux d'accueillir les étudiantes, les étudiants, les membres du personnel et la population dans un milieu offrant une qualité de vie et un environnement sain;

CONSIDÉRANT la volonté du Cégep à s'impliquer par des actions concrètes tant auprès des partenaires qu'auprès de sa population étudiante et des membres du personnel, en fonction du résultat des consultations publiques prévues du 6 septembre au 20 octobre 2022;

CONSIDÉRANT l'orientation du *Plan stratégique de développement du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue* « Un Cégep engagé face au développement durable par la recherche et par des gestes réfléchis et concertés »;

CONSIDÉRANT QUE le Cégep contribue à des activités de recherche et d'innovation dans le secteur minier, par l'offre de formation en Technologie minérale et par les actions posées par le Centre technologique des résidus industriels (CTRI).

Il est proposé par Sébastien Fortin, appuyé par Chantal Hamelin, et adopté à la majorité des voix **de répondre à la Ville de Rouyn-Noranda que le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue :**

- ***Souscrit aux recommandations de la Direction nationale de la santé publique dans les actions à prendre pour l'assainissement de la qualité de l'air à Rouyn-Noranda;***
- ***Compte s'impliquer avec les partenaires du milieu pour trouver des solutions afin de soutenir toutes actions visant l'amélioration de la qualité de vie de la population de Rouyn-Noranda, dans le présent contexte;***
- ***S'engage à contribuer au bien-être de la communauté dans ses champs de compétences et connaissances;***
- ***S'engage à répondre positivement aux demandes de soutien de la Ville de Rouyn-Noranda et du Gouvernement du Québec en fonction de sa mission;***

- **Compte répondre positivement aux différentes demandes de la Fonderie Horne ou de tout autre intervenant qui permettront d'améliorer les conditions de vie de la population notamment par les travaux de recherche du Centre technologique des résidus industriels.**

#### **7.1.2 POSITION DU SYNDICAT DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (SEECAT) CONCERNANT LA QUALITÉ DE L'AIR À ROUYN-NORANDA**

Sébastien Fortin, membre représentant le personnel enseignant, présente aux membres du conseil une proposition issue d'une rencontre du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et qui se lit comme suit :

CA-3457

ATTENDU QUE dans son Plan stratégique 2020-2025, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue se présente comme un Cégep « engagé face au développement durable par la recherche et par des gestes réfléchis et concertés »;

ATTENDU QUE dans son Plan stratégique 2020-2025, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue se présente comme « un employeur de choix »;

ATTENDU QUE dans son Plan stratégique 2020-2025, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue poursuit l'objectif « [d'] assurer une présence forte sur les territoires de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec ».

Le Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue demande au conseil d'administration du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue :

- 1- De prendre position publiquement en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air à Rouyn-Noranda et de présenter un mémoire dans le dossier du renouvellement de l'autorisation ministérielle pour la Fonderie Horne;
- 2- Que ce mémoire exige le respect des normes en vigueur au Québec concernant les émissions d'arsenic, de plomb, de cadmium, de nickel ainsi que de tout autre contaminant, et que l'atteinte de ces recommandations soit réalisée le plus rapidement possible, ou à l'intérieur du délai de la prochaine autorisation ministérielle, soit avant, ou au plus tard en 2027.

L'assemblée convient de se prononcer sur cette proposition en deux volets.

Conséquemment;

Il est proposé par Sébastien Fortin, appuyé par Katrine Lévesque et adopté à la majorité des voix **de répondre positivement à la demande du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et à cet effet,**

**De prendre position publiquement en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air à Rouyn-Noranda et de présenter un mémoire dans le dossier du renouvellement de l'autorisation ministérielle pour la Fonderie Horne.**

Il est proposé par Sébastien Fortin que ce mémoire exige le respect des normes en vigueur au Québec concernant les émissions d'arsenic, de plomb, de cadmium, de nickel ainsi que de tout autre contaminant, et que l'atteinte de ces recommandations soit réalisée le plus rapidement possible, ou à l'intérieur du délai de la prochaine autorisation ministérielle, soit avant, ou au plus tard en 2027.

**Cette proposition n'ayant pas été dûment appuyée, elle ne peut être prise en considération et est donc rejetée.**

#### **7.2. ABROGATION DE LA POLITIQUE D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS ET POLITIQUE D'APPRÉCIATION ET DE VALORISATION DES ENSEIGNEMENTS**

Le directeur général Sylvain Blais, introduit Mireille Hubert, directrice adjointe des études par intérim, laquelle explique les étapes ayant mené à la proposition d'abrogation de la *Politique d'évaluation des enseignements* et à la présentation de la nouvelle *Politique d'appréciation et de valorisation des enseignements* (PAVE).

CA-3451

CONSIDÉRANT QUE la *Politique d'appréciation et de valorisation des enseignements* (PAVE) remplace la *Politique d'évaluation des enseignements* de 2008, suspendue en 2014;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du comité de validation des règlements et des politiques;

CONSIDÉRANT l'avis favorable unanime de la Commission des études 292-CdE-05.

Il est proposé par Isabelle Chartrand, appuyée par Mélissa Tardif, et unanimement résolu **d'abroger la Politique d'évaluation des enseignements (PÉE) et d'adopter la Politique d'appréciation et de valorisation des enseignements (PAVE).**

### **7.3. RÈGLEMENT RELATIF AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPRÉSENTATION ET DE RÉCEPTION (R15)**

Le directeur général, Sylvain Blais informe d'abord les membres que le *Règlement relatif aux frais de déplacement, de représentation et de réception* sera révisé intégralement au cours de l'année 2022-2023.

Fanny Bernèche, directrice des services financiers et de l'approvisionnement poursuit en expliquant les modifications apportées au *Règlement*.

**CA-3452**

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement relatif aux frais de déplacement, de représentation et de réception* doit être modifié pour tenir compte de nouvelles contraintes en lien avec l'utilisation de véhicules lors de déplacement;

CONSIDÉRANT QU'une de ces contraintes est le changement, par le fournisseur, du mode de fonctionnement des véhicules de location, qui exige notamment des déplacements pour la cueillette de véhicule;

CONSIDÉRANT QUE ce *Règlement* doit être revu en totalité et que les modifications proposées recevront un bon accueil de la part des utilisatrices et utilisateurs;

CONSIDÉRANT QUE le comité de validation a donné un avis favorable lors de la présentation faite le 13 septembre 2022.

Il est proposé par Isabelle Métivier, appuyée par Sébastien Fortin, et unanimement résolu **d'adopter les modifications proposées au Règlement relatif aux frais de déplacement, de représentation et de réception.**

### **7.4. POLITIQUE SUR L'INTÉGRITÉ DANS LA RECHERCHE ET LES TRAVAUX D'ÉRUDITION**

Le directeur général, Sylvain Blais, présente les modifications apportées à la *Politique sur l'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition* permettant la délégation de responsabilités au comité éthique de la recherche du Cégep de Jonquière.

Il remercie l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) pour sa collaboration des dernières années, en offrant au Cégep les services de son comité éthique de la recherche.

**CA-3453**

CONSIDÉRANT le besoin du Cégep de faire appel à un comité éthique de la recherche pour obtenir une certification éthique sur certains projets de recherche;

CONSIDÉRANT la capacité réduite du comité éthique de la recherche de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue à poursuivre leur offre de service avec le Cégep;

CONSIDÉRANT QU'une réévaluation complète de la *Politique sur l'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition* aura lieu au cours de l'année 2022-2023;

CONSIDÉRANT QUE le Cégep de Jonquière souhaite conclure une entente avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue pour partager l'expertise de leur Bureau de la recherche ainsi que de leur comité éthique de la recherche;

CONSIDÉRANT l'avis favorable unanime de la Commission des études 292-CdE-04.

Il est proposé par Geneviève Tremblay, appuyée par Katrine Lévesque, et unanimement résolu **d'adopter les modifications apportées à la Politique sur l'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition et d'autoriser le directeur général à signer l'entente de service avec le Cégep de Jonquière, afin de soutenir les enseignantes et les enseignants souhaitant faire de la recherche au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.**

### **7.5. PLAN DE TRAVAIL DE LA COMMISSION DES ÉTUDES**

Sylvain Blais, directeur général et directeur des études par intérim, présente les dossiers inscrits au Plan de travail 2022-2023 de la Commission des études.

**CA-3454**

CONSIDÉRANT l'article 7.7 du *Règlement sur la Commission des études*;

CONSIDÉRANT la présentation faite du Plan de travail 2022-2023 de la Commission des études;

CONSIDÉRANT l'avis favorable unanime de la Commission des études 292-CdE-06.

Il est proposé par Mélissa Tardif, appuyée par Katrine Lévesque, et unanimement résolu **d'adopter le Plan de travail 2022-2023 de la Commission des études.**

## PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

### 8. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

#### 8.1. BILAN DE LA COMMISSION DES ÉTUDES

Le directeur général et directeur des études par intérim, Sylvain Blais, présente le bilan 2021-2022 de la Commission des études.

Il mentionne entre autres les travaux ayant mené à la *Politique d'appréciation et de valorisation des enseignements (PAVE)*, les consultations réalisées en lien avec la future *Politique de gestion des litiges pédagogiques* et les principaux dossiers qui ont été traités par la Commission des études.

#### 8.2. PLAN D'ACTION – SONDAGE RÉALISÉ AUPRÈS DES MEMBRES DU PERSONNEL DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Le directeur général, Sylvain Blais, explique aux membres que ce sondage s'inscrit dans l'orientation 5 du *Plan stratégique de développement 2020-2025* « Le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue : un employeur de choix ».

La directrice des ressources humaines, Kathleen Longpré, présente les résultats du sondage réalisé auprès des membres du personnel du Cégep. Le taux de participation au sondage est de 65%.

Des rencontres sont prévues dans les trois campus du Cégep afin de recueillir d'autres informations permettant de bonifier les pratiques et d'améliorer les résultats.

#### 8.3. SONDAGE SUR LA SATISFACTION ET LES BESOINS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mélanie Brunette, vice-présidente du conseil, présente les résultats du sondage mené auprès des membres du conseil d'administration durant la période estivale.

Ce sondage portait notamment sur :

- Les assemblées;
- Les rôles de la présidence, de la vice-présidence et des membres;
- Le rendement et la performance du conseil; et
- Les comités.

Dans un esprit d'amélioration continue, les actions déjà posées, en cours ou à venir sont expliquées.

Par ailleurs, les pistes d'amélioration proposées par les membres ayant répondu au sondage seront revues et des actions seront posées pour y donner suite. Ce sujet sera présenté à nouveau à une prochaine assemblée.

## CORRESPONDANCE ET INFORMATION

### 9. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

#### 9.1. RAPPEL SUR LES NOTIONS DE GOUVERNANCE

La vice-présidente, Mélanie Brunette, rappelle les notions de Gouvernance et explique la différence entre gouvernance et gestion. Le rôle de gouvernance ne doit pas être confondu avec le rôle de direction du Cégep.

#### 9.2. RÉTROCESSION D'UN TERRAIN – VILLE DE VAL-D'OR

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres de l'état d'avancement du dossier de la rétrocession d'un terrain à Val-d'Or appartenant à l'Église ukrainienne. Il est rappelé que ce terrain a été rétrocédé à la Ville de Val-d'Or avec des conditions d'utilisation à des fins éducatives ou culturelles. Le dossier suit son cours, et devrait voir sa finalité d'ici 18 à 24 mois. Le conseil sera informé au fur et à mesure des nouveaux développements.

#### 9.3. PROPOSITION DE PARTENARIAT UNIQUE POUR L'ATTRACTION D'UNE MAIN-D'ŒUVRE INTERNATIONALE EN MATIÈRE DE SOINS PRÉHOSPITALIERS D'URGENCE

Sylvain Blais, directeur général, rappelle que le président du conseil, Guillaume Marquis, a reçu en janvier 2022 une lettre de l'organisme Dessercom qui offrait une possibilité de partenariat unique en soins préhospitaliers d'urgence, afin de répondre à la demande dans ce secteur d'activités.

Un comité a été mis en place, sous la responsabilité de Kathy McGuire, directrice du campus de Val-d'Or.

Par ailleurs, une entente est en cours pour ce programme avec le campus de Mont-Laurier du Cégep de Saint-Jérôme pour mieux répondre aux besoins des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et des Laurentides.

## ÉMISSION DES DIPLÔMES

### 10. ÉMISSION DES DIPLÔMES

#### 10.1. ÉMISSION DES DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-3455

Sur une proposition de Isabelle Chartrand, appuyée par Geneviève Tremblay, il est unanimement résolu **de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par la registraire.**

#### 10.2. ÉMISSION DES ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

CA-3456

Sur une proposition de Ghislain Vallée, appuyée par Isabelle Métivier, il est unanimement résolu **d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à délivrer une attestation d'études collégiales (AEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par la registraire.**

## AFFAIRES DIVERSES

### 11. AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

## DOSSIERS À HUIS CLOS

### 12. DOSSIERS À HUIS CLOS

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La vice-présidente du conseil, Mélanie Brunette, invite Ghislain Vallée à s'adresser à l'assemblée puisqu'il assiste à sa dernière réunion. Il fait part de son appréciation et de son expérience, soulignant l'importance de la formation sur la Gouvernance afin que les membres soient en mesure de bien comprendre leur rôle. Il souligne également l'importance de participer aux comités, ce qui permet une connaissance approfondie des responsabilités et activités du Cégep.

Les membres le remercient pour son apport aux travaux du conseil.

La vice-présidente poursuit en informant les membres que la prochaine réunion est prévue le 10 novembre 2022 et qu'une visite guidée du Cégep sera organisée, tel que le prévoit le programme de formation continue des membres du conseil d'administration.

La séance est levée à 21 h 05 sur une proposition de Isabelle Métivier.

Vice-présidente,



Mélanie Brunette

Secrétaire générale,



Diane Landriault